

Bonjour,

Une niche fiscale qui passe entre les coups de rabot ...

Défiscalisez vos impôts et votre ISF en devenant actionnaire d'une société (SAS) de production d'énergie électrique, dans le cadre des lois DUTREIL et TEPA .

Une réduction immédiate sur votre prochaine ISF de 75% du montant investi dans la limite de réduction de 50.000 €.

Une exonération à vie de l'ISF du montant de votre actionariat (montant illimité).

Le bénéfice de la loi Dutreil vous permet également de réaliser une réduction de votre impôt sur le revenu de 25% de la part des actions affectées à ce titre.

Une instruction fiscale du 21 février 2008 précise qu'il est tout à fait possible de cumuler les deux avantages fiscaux.

Il est donc possible de ventiler l'investissement et l'adapter en fonction de la taxation sur les deux impôts (IRPP et ISF).

Autrement dit, « faire le plein de la réduction d'ISF » et affecter le reliquat à la réduction de l'impôt sur le revenu.

IRPP : L'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

ISF : L'impôt de solidarité sur la fortune.

La loi Dutreil + loi TEPA, les parcs éoliens

http://www.imperii.fr/eoliennes-loi-dutreil.asp?id_pa=138

La loi Dutreil + loi TEPA, les parcs photovoltaïque en plein champs

http://www.imperii.fr/photovoltaïque.asp?id_pa=2670

Investir dans l'éolien, la compilation

http://www.defiscaliser-isf.fr/reduction-impôts-isf.asp?id_pa=1907

La société dans laquelle vous avez pris des participations (une SAS à capital variable) aura INITIALEMENT passé un contrat avec EDF pour la revente à cette dernière de l'énergie produite .

Liste des arrêtés autorisant l'exploitation des installations de production d'électricité

(Eolien et photovoltaïque depuis 2003 à 2010 plusieurs centaines de Société par Actions Simplifiées)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichSardegouv.do?idSardegouv=SARDOBJT000007104919>

et filtrer dans 'Mot ou expression' : **SAS**

Exemple les D.V.A.S. (Développement - Vente d'Actifs Structurés chez EDF EN) :

<http://ekodelamour.free.fr/vdml/dvas.htm>

L'entreprise PLEIN VENT AUMELAS /CLITOURPS, créée en 2004.

http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2009_plein_vent_Aumelas_Clitourps_arrete.pdf

http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2009_plein_vent_Aumelas_Clitourps_statut.pdf

L'un des parcs éoliens d'Aumelas (10 MW) dans l'Hérault et de Clitourps (3,3 MW) dans la Manche ont donné naissance à une société par actions simplifiées (**SAS**)

En 2009 la **rentabilité financière a été de 233%**.

http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2009_plein_vent_Aumelas_Clitourps.pdf

Aumelas : petit village (Clitourps) de l'Hérault.

http://ekodelamour.free.fr/public/detail_france_Aumelas.pdf

Clitourps vient de *kleis* signifiant « petit », *tourps* vient lui de *Torps* signifiant « village ».

http://ekodelamour.free.fr/public/detail_france_Clitourps.pdf

20/03/2010 - **Clitourps : Les cinq éoliennes sont amputées de leurs pales**

Les cinq éoliennes du parc de Clitourps (50), installées et gérées par EDF Énergies nouvelles depuis 2005, sont inexploitable jusqu'à nouvel ordre, à la suite du décrochage d'un morceau de pale.

http://ekodelamour.free.fr/public/ouestFrance_2010_03_20_Clitourps_les_cinq_eoliennes_amputees.pdf

Suite à ce un petit ennui de parcours , **la rentabilité financière est basse, en comparaison de Riols .**

L'entreprise PLEIN VENT ST SIMON RIOLS , créée en 2003.

En 2009 la rentabilité financière a été de + de 1000%.

http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2009_plein_vent_Riols_Saint_Simon.pdf

En 2003, la société SAS SAINT SIMON RIOLS a été créée par SIF ENERGIE (aujourd'hui EDF Energies Nouvelles) et par le Crédit Lyonnais (aujourd'hui le Crédit Agricole) pour exploiter un premier site éolien de 9,2 MW composé de 4 éoliennes à Saint Simon (Aisne) et un second site de 3,6 MW composé aussi de 4 éoliennes à Riols (Hérault).

Dans les statuts, la durée de vie de la société a été fixée à 16 ans.

La société St SIMON RIOLS est composée de 4044 parts (4043 pour SIF et 1 pour le Crédit Lyonnais).

Dès que les parcs éoliens sont entrés en exploitation, SIF ENERGIE a vendu la totalité de ses parts à 79 actionnaires sous forme de crédit bail. Seul le Crédit Lyonnais reste dans le capital avec 1 action (50 euros) et une clause de droit de veto sur toute décision de l'assemblée générale des actionnaires.

**202.200 euros de capital initial investi par les 79 actionnaires + Crédit Lyonnais (50 euros)
16 ans plus tard : Gain d'environ 6.000.000 euros à répartir entre les (79 + 1) actionnaires**

Source : http://ekodelamour.free.fr/public/hurlevent_2010_02_19_SAS_Saint_Simon_Riols.pdf

Salutations

Pascal Le Blanc
+33 (0)6 98 26 56 96
EkoDeLaMoure@mailoo.org
Mas de Pujol - 34230 St-Pargoire



Adoptez l'éco-attitude



N'imprimez ce document que si c'est nécessaire